

Duquesne University

Duquesne Scholarship Collection

Anthologie Spiritaine

Anthologie Spiritaine

6-27-2008

04. Confronté au « désastre de Guinée »; à M. l'abbé Le Vasseur, missionnaire du Saint- Cœur de Marie, Saint-Denis, île Bourbon

Christian de Mare CSSp

Follow this and additional works at: <https://dsc.duq.edu/anthologie-spiritaine-french>



Part of the [Catholic Studies Commons](#)

Repository Citation

de Mare, C. (2008). 04. Confronté au « désastre de Guinée »; à M. l'abbé Le Vasseur, missionnaire du Saint- Cœur de Marie, Saint-Denis, île Bourbon. Retrieved from <https://dsc.duq.edu/anthologie-spiritaine-french/58>

This Chapitre III is brought to you for free and open access by the Anthologie Spiritaine at Duquesne Scholarship Collection. It has been accepted for inclusion in Anthologie Spiritaine by an authorized administrator of Duquesne Scholarship Collection.

Confronté au « désastre de Guinée »

*à M. l'abbé Le Vasseur,
missionnaire du Saint-Cœur de Marie,
Saint-Denis, île Bourbon¹*

Le P. Libermann a reçu, à partir de la mi-1844, des nouvelles du désastre advenu au premier groupe des missionnaires du Saint-Cœur de Marie dans le golfe de Guinée. Tout meurtri par les décès de ses courageux confrères – il pense qu'ils sont décédés tous les sept –, il en avertit son confrère cofondateur, Frédéric Le Vasseur², et médite sur cette épreuve.

Il est question d'une nouvelle mission à Madagascar : mais attention, on n'y enverra des missionnaires que si les conditions de vie s'avèrent favorables !

¹ N.D. VI, p. 374-377.

² *Le Vasseur, Frédéric (1811-1882), de Bourbon. Vient en France en 1829 ; prépare l'École Polytechnique, échoue ; fait un voyage à Bourbon en 1835 ; séminariste à Issy en 1836, prêtre le 18 novembre 1841 ; entre au noviciat de La Neuville le 28 septembre 1841 ; consécration le 2 février 1842, part le 16 février ; missionnaire à Bourbon de juin 1842 à septembre 1849. Retour en France en 1850 ; conseiller général le 13 juin 1850 ; maître des novices et directeur de plusieurs maisons de formation ; vice-provincial de France en 1856, premier assistant de la Congrégation le 1^{er} septembre 1869 ; provincial de France ; vicaire général en mars 1881 ; supérieur général en août 1881 ; mort à Paris le 16 janvier 1882.*

Paris, le 16 octobre 1844

Mon bien cher confrère,

J'ai reçu vos mémoires, ainsi que celui de M. Blanpin sur sa mission du Colimaçon, chez M. de Villèle. Je ne puis vous y répondre en ce moment ; je le ferai ces jours-ci et peut-être vous recevrez cette lettre par la même occasion que la seconde ; car je ferai tout ce que je pourrai pour vous écrire une seconde fois cette semaine-ci. Vos travaux me donnent de grandes consolations et nous encouragent beaucoup.

Nous avons bien besoin de cette consolation, car il nous arrive de grands malheurs en Guinée. Les coups que Notre-Seigneur nous y a portés sont trop forts pour que je n'y voie pas un acte extraordinaire de sa divine Providence. Tout donnait des espérances pour cette mission si vaste et si délaissée. Les renseignements que je reçus de tout côté paraissaient tels, qu'il y avait tout lieu de croire, qu'avec quelques petites pertes nous pourrions sauver ce pays. Dieu en a jugé autrement : il nous a éprouvés de la manière la plus forte. Que son saint Nom soit béni !

Je reçois une lettre de M^{gr} Barron³, du 6 août, qui m'annonce de nouvelles pertes : celle de M. Audebert⁴ et celle de M. Bouchet⁵. Il me dit qu'on allait aviser un moyen pour mettre les trois qui restaient en lieu de sûreté. Je suis moralement certain, au moins je regarde comme très probable, qu'ils ont succombé aussi.

³ Barron, Edward, né en Irlande en 1801. Prêtre en 1829 ; partit pour les États-Unis dans le diocèse de Philadelphie ; candidat pour la mission du Liberia ; préfet apostolique puis vicaire apostolique des Deux-Guinées en 1842 ; démissionne en 1844 ; retourne aux UÉtats-Unis où il meurt le 12 septembre 1854.

⁴ Audebert, Marie-Louis-Emile, né le 3 mars 1813 à Noyon, du diocèse de Beauvais. Entré à La Neuville le 1^{er} mai 1842 ; consécration le 21 novembre ; parti pour la Guinée le 13 septembre 1843. Meurt à Grand-Bassam le 6 juillet 1844.

⁵ Bouchet, François, né à Cruseilles, du diocèse d'Annecy. Entré au noviciat le 28 janvier 1842, prêtre le 21 novembre. Parti pour la Guinée le 13 septembre 1843, rapatrié, meurt en mer le 28 mai 1844.

Je suis intimement convaincu que j'ai agi selon la volonté de Dieu, et que j'aurais manqué essentiellement à sa divine volonté de ne pas accepter cette mission.

Je n'ai pas eu des données exactes sur ce pays, parce que personne n'en a eu jusqu'à présent. Je suis convaincu de cela, et mon âme est dans une parfaite confiance et un parfait repos devant Dieu, bien que mon cœur soit percé de sept douleurs, comme celui de notre sainte Mère, si je dois aider à sauver ce vaste pays délaissé. Je suis donc dans la persuasion que la divine Bonté a voulu donner à la Guinée nos sept missionnaires, non comme ses apôtres, mais comme ses intercesseurs auprès de son trône de miséricorde. Il y a là une chose extraordinaire.

Voyant l'impossibilité de tenir sous ces climats si insalubres, nos chers frères n'ont jamais voulu le quitter parce qu'ils y furent placés par l'obéissance et parce qu'ils y voyaient les peuples si bien disposés. M^{er} Barron, qui devait les obliger à quitter, les y laissa et comptait rester avec eux. Dès que j'eus les premières nouvelles du mauvais climat, je leur écrivis de suite de se retirer dans un quartier salubre, à Gorée ; je leur envoyai double copie de ma lettre par deux occasions différentes ; rien ne leur est parvenu. Ils y ont été envoyés pour être immolés pour le salut de ce pays.

Mon désir pour le salut de ces vastes contrées est plus violent que jamais, et je suis bien décidé, par la grâce, à ne jamais abandonner ces pauvres peuples, à moins que la divine Volonté ne se manifeste là-dessus et montre que je ne dois plus m'en occuper, ce que je ne pense pas. Cependant, ne soyez pas inquiet, je n'y enverrai plus de nos missionnaires. Les moyens que je vais employer se feront de manière que je n'aurais plus, j'espère, de victimes à offrir. J'espère que la divine Bonté se contentera de ce que nous avons déjà sacrifié.

M. Tisserant est en France. Il doit aller à Rome (je vous parlerai de ses affaires dans ma prochaine lettre). Je lui adjointrai M. Schwindenhammer pour traiter des affaires de la Guinée, pour laquelle je me trouve maintenant à Paris. Mais, encore une fois, nous n'y enverrons plus de sujets, sinon

peut-être plus tard à Gorée seulement, dont l'état salubre est reconnu. Elle est dans l'état ordinaire des colonies. Je prendrai encore de nouveaux renseignements, je ne vais pas hasarder les choses ; autant que possible, il faut aller à pas à peu près sûrs.

Un mot de Madagascar. M. Dalmond veut placer nos missionnaires à Nossi-Bé. Prenez garde : je vous charge du soin de cette Mission. S'il vous offre un pays mauvais, n'acceptez pas : il doit vous donner un quartier où nous n'ayons pas à risquer les malheurs de la Guinée. Prenez vos précautions. Informez-vous, dès la réception de cette lettre, sur l'état de salubrité des côtes différentes de Madagascar, ainsi que des îles environnantes. Demandez à M. Dalmond et n'allez pas à l'aveugle ; faites-lui sentir que s'il nous arrivait encore là des malheurs, cela pourrait nous être nuisible ; dites-lui que si nos missionnaires pouvaient subsister, il pourrait compter sur du renfort tous les ans. S'ils succombaient, il n'y aurait plus guère à compter dessus. Qu'il n'aille pas à la légère : il s'agit de compromettre une société naissante et de nuire beaucoup à sa mission.

Vous feriez bien de donner aux missionnaires que je vous enverrai M. Collin pour Supérieur et d'aller les placer vous-même, de revenir ensuite à Bourbon. Je vous enverrai, j'espère, un missionnaire pour Bourbon, que je vous joins, à vous autres. N'envoyez pas M. Blanpin à Madagascar. Si je vous dis d'aller vous-même leur faire prendre possession, j'abandonne cela à votre prudence ; je ne connais pas assez l'état des choses, dans un pays si éloigné ; c'est à vous à en juger, en la présence du bon Maître.

M. Dalmond me dit qu'il postera nos missionnaires à Nossi-Bé, au côté de l'île opposé à celui où est le blockhaus des Français ; que l'île était plus saine de ce côté-là. Cela est fort bien ; mais il y a ce grave inconvénient, que si un missionnaire venait à tomber malade, il n'y aurait pas moyen de lui faire quitter l'endroit parce qu'il n'y aurait pas de moyens de transport, les navires ne touchant pas de ce côté-là, au moins très rarement. Il faut tout peser. De plus, je vous préviens qu'on a des difficultés avec certains commandants, qui ne veulent laisser quitter les missionnaires malades, que lorsqu'il n'en est plus temps. Il faut prévoir tout et prendre ses précautions.

Il ne s'agit pas de chercher vos intérêts et de renoncer à la supériorité ; mais l'intérêt de Dieu seul. Nous ne sommes que de misérables qui doivent être immolés à sa gloire. Si j'écoutais la peine que j'éprouve dans cette difficile charge, je me sauverais à chaque instant du jour et je me cacherais dans la solitude ; mais pas de danger ! Il faut nous consumer dans l'affliction et les travaux pour la gloire de notre Maître. Du courage, de la patience, de l'humilité et de la confiance, et Dieu fera son œuvre avec les instruments les plus misérables. Ne soyez pas inquiet, ces pertes ne nous feront pas de tort.

Adieu, tout à vous en la charité de Jésus et de Marie.

F. Libermann

Prêtre du Saint-Cœur de Marie

P.-S. : Je ne publierai que la mort de nos quatre missionnaires ; j'ajouterai qu'on a tâché de mettre les autres en lieu sûr. Je ne parlerai pas de nos inquiétudes sur le compte des autres. Cela m'est nécessaire. Ainsi il serait bon de ne pas publier ces inquiétudes en France⁶.

⁶ Écrivant à la communauté de Bourbon, le 6 septembre 1845, le P. Libermann dit que ces malheureux missionnaires ont commis des imprudences – exposition au soleil tête nue – dont on n'a pas pu les détourner : N.D. VII, p. 292.